



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ HEADLINE WASH

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit HEADLINE WASH  
Numéro du produit HLW - HER003

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Pour une utilisation dans impression et des industries connexes seulement.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Ultrachem Ltd.  
Unit 5, The Arena  
Mollison Avenue  
Enfield EN3 7NL  
England  
Tel.+44 (0) 20 8446 8263  
Fax.+44 (0) 20 8446 4789  
Email: info@ultrachem.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 020 8446 8263

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques Non classé.  
Dangers pour la santé humaine Asp. Tox. 1 - H304  
Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R66.  
ou (1999/45/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger  
Mentions de danger H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Mentions de mise en garde P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P331 NE PAS faire vomir.

## HEADLINE WASH

<b>Contient</b>	DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>DISTILLATES (PETROLEUM) HYDROTREATED LIGHT</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 265-149-8
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. R66.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

<b>Commentaires sur la composition</b>	Lavage lithographique pour blanchets et rouleaux.
--	---

#### SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Larmolement abondant.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

## HEADLINE WASH

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Peut dégager des fumées toxiques si brûlées. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits Recommandations du fournisseur.

## HEADLINE WASH

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Hydrocarbures.
pH	pH (solution concentrée): N/A
Point de fusion	<-30°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	220 - 235°C @
Point d'éclair	>80°C (Coupelle fermée).
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.6 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 7.0
Pression de vapeur	<0.01 kPa @ °C
Densité relative	0.79 @ @ 15°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	>200°C

#### 9.2. Autres informations

## HEADLINE WASH

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 0 % w/w de COV.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Stable under recommended transport or storage conditions

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Hazardous reactions will not occur under normal transport and storage conditions

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Non connue

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information générale** Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

**Inhalation** Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Ingestion** Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion. Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

**Contact cutané** Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit devrait être biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Partially evaporates.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## HEADLINE WASH

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

#### **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

##### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Traiter comme des déchets dangereux.

**Classe déchet** 14 06 03

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

##### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

##### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

##### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

##### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

##### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

##### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).  
The Control of Substances Hazardous to Health Regulations.  
Chemicals (Hazard Information & Packaging) Regulations (CHIP).  
European Regulation (EC) No 1907/2006 Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH).  
European Regulation (EC) No 1272/2008 on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures (CLP), adopting in the EU the Globally Harmonised System (GHS).

## HEADLINE WASH

**Législation UE** Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **SECTION 16: Autres informations**

<b>Information générale</b>	Conforms to U.K. Printing Solvent Substitution Scheme. Category A III
<b>Date de révision</b>	22/04/2016
<b>Révision</b>	6
<b>Numéro de FDS</b>	122
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.